

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4012-2017

Date : 30 novembre 2017

HEURE	REMARQUES
11 h	Reprise de l'audience du 29 novembre 2017
11 h	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
11 h 01	M ^e Marc Turgeon mentionne à M ^e Steve Cadrin (AHQ-ARQ) qu'il s'est ravisé et qu'il accepte son offre d'hier de déposer une copie amendée de la présentation power point de M. Raymond
11 h 02	M ^e Cadrin indique que ce sera fait, probablement cet après-midi. Il demande si, selon le calendrier, il est prévu qu'il plaide ce matin ou cet après-midi
11 h 02	M ^e Turgeon mentionne que M ^e Cadrin plaidera cet après-midi
11 h 02	À la suite du dépôt de la demande amendée d'HQT, M ^e Turgeon indique à M ^e Yves Fréchette que si HQT souhaite toujours faire des modifications au Code de conduite, la Régie aimerait les avoir au préalable. Il mentionne que cela relève du côté administratif de la Régie et que si HQT prévoit procéder prochainement, il l'invite à contacter la Régie pour vérifier les plages horaires. Selon M ^e Turgeon, certains suivis mentionnés dans la décision D-2017-128 peuvent être liés au Code de conduite, et même s'il est mentionné dans la décision que le dépôt devrait être fait lors du prochain dossier tarifaire, ces suivis pourraient être traités de façon administrative
11 h 04	M ^e Fréchette indique que c'est noté
11 h 05	<u>M^e Fréchette dépose :</u> <u>Plaidoirie du Transporteur, non cotée</u>
11 h 05	Argumentation finale en chef d'HQT par M ^e Yves Fréchette
12 h 18	Fin de l'argumentation finale en chef d'HQT par M ^e Yves Fréchette
12 h 19	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 30
13 h 44	Reprise de l'audience
13 h 44	Question par M ^e Turgeon à M ^e Fréchette
13 h 54	<u>M^e Steve Cadrin (AHQ-ARQ) dépose :</u> <u>Plan d'argumentation de l'AHQ-ARQ, non coté</u>
13 h 55	Argumentation finale de l'AHQ-ARQ par M ^e Steve Cadrin
14 h 41	Fin de l'argumentation finale de l'AHQ-ARQ par M ^e Steve Cadrin
14 h 41	Commentaires de M ^e Turgeon relativement à diverses suggestions d'allègement règlementaire formulées par M ^e Cadrin
14 h 44	<u>M^e Pierre Pelletier (AQCIE-CIFQ) dépose :</u>

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4012-2017

Date : 30 novembre 2017

HEURE	REMARQUES
	<u>Argumentation de l'AQCIE et du CIFQ, non cotée</u>
14 h 45	Argumentation finale de l'AQCIE-CIFQ par M ^e Pierre Pelletier
15 h 16	Fin de l'argumentation finale de l'AQCIE-CIFQ par M ^e Pierre Pelletier
15 h 16	Questions par M ^e Turgeon à M ^e Pelletier
15 h 27	Fin des questions par M ^e Turgeon à M ^e Pelletier
15 h 28	Argumentation finale d'EBM par M ^e Nicolas Dubé
15 h 41	Fin de l'argumentation finale d'EBM par M ^e Nicolas Dubé
15 h 41	Question par Mme Louise Pelletier à M ^e Dubé
15 h 42	Commentaires de M ^e Turgeon sur la suggestion de M ^e Dubé de tenir des séances de travail sur les modifications au Code de conduite avant que la preuve ne soit déposée
15 h 44	<u>M^e André Turmel (FCEI) dépose :</u> <u>Plan d'argumentation de la FCEI, non coté</u>
15 h 45	Argumentation finale de la FCEI par M ^e André Turmel
16 h 04	Fin de l'argumentation finale de la FCEI par M ^e André Turmel
16 h 06	M ^e Fréchette propose, étant donné l'heure tardive, de revenir demain matin pour la réplique ou de faire sa réplique après une pause de 30 minutes
16 h 07	M ^e Turgeon propose que M ^e Fréchette fasse sa réplique cet après-midi, après une pause de 30 minutes, ou qu'il la dépose par écrit au plus tard lundi
16 h 08	M ^e Fréchette choisit de faire une réplique écrite, qui sera déposée soit demain, vendredi, en fin de journée, ou au plus tard lundi à 12 h
16 h 09	M ^e Fréchette annonce qu'une demande interlocutoire pour les tarifs provisoires sera déposée vers le 15 décembre
16 h 10	Remerciements
16 h 11	Fin de l'audience
	Johanne Lebus, greffière-audicière

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 30 NOVEMBRE 2017

DOSSIER : R-4012-2017

DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE
TRANSPORT POUR L'ANNÉE 2018

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Marc Turgeon (Président de la formation), de même que Mme Françoise Gagnon et Mme Louise Pelletier**

Les procureurs de la Régie sont **M^e Alexandre de Repentigny et M^e Alexandre Bellemare**

La **requérante** est :

HYDRO-QUÉBEC TRANSPORT (HQT)
Représentée par M^e Yves Fréchette

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représenté par M^e Steve Cadrin

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ)
Représenté par M^e Pierre Pelletier

ÉNERGIE BROOKFIELD MARKETING S.E.C. (EBM)
Représentée par M^e Nicolas Dubé

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)
Représentée par M^e André Turmel

Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?

Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

DÉBUT : 11 h

DÎNER : 12 h 19

REPRISE : 13 h 44

FIN : 16 h 11

